

Vivre autour d'une centrale nucléaire : évolution des mesures de protection

Suite à la publication de l'arrêté de périmètre du 19 janvier 2018 fixant l'emprise géographique d'application du PPI (Plan Particulier d'Intervention) du CNPE (Centrale Nucléaire de Production d'Électricité) de Penly, les services de la préfecture de la Seine Maritime ont procédé à la révision de ce PPI.

Ce dispositif spécifique ORSEC (Organisation de la Réponse de la Sécurité Civile) est destiné à organiser l'action des secours en cas d'évènement majeur sur le CNPE présentant un risque pour les personnes, les biens et l'environnement à l'extérieur du site.

Le rayon du PPI est élargi de 10 km à 20 km afin d'étendre la sensibilisation et la préparation des populations. Notre commune entre donc dans le périmètre impacté.

Une réunion publique de la CLIN Paluel Penly a eu lieu le mercredi 17 octobre 2018 à l'Espace Maupassant d'Offranville sur le thème "Vivre autour d'une centrale nucléaire : évolution des mesures de protection". De nombreux intervenants étaient présents (le Sous-Préfet de l'arrondissement de Dieppe, Mme Blandine Lefebvre Présidente de la CLIN, des représentants du SIRACEDPC de la Préfecture de Seine-Maritime (Service Interministériel Régional des Affaires Civiles et Économiques de Défense et de Protection Civile), de l'Académie de Rouen, de l'Agence Régionale de la Santé de Normandie, de la Direction Départementale de la Protection des Populations.

Mme Dominique Boulais et M. Laurent Flamant ont assisté à cette réunion publique au cours de laquelle il a été abordé l'élargissement des périmètres, l'évacuation éventuelle de la population concernée, les comprimés d'iode et les bons réflexes à avoir en cas d'accident.

La validation des nouveaux PPI interviendra en fin d'année 2018. Les communes auront alors deux ans pour se mettre en conformité, elles devront établir un PCS (Plan Communal de Sauvegarde). Notre commune est déjà dotée d'un PCS, nous n'aurons qu'à y intégrer les nouveaux PPI. Cela nous permettra d'anticiper et d'organiser l'application des mesures de protection des populations.



« Ce Tourville Infos est le dernier de l'année 2018,

nous vous souhaitons à toutes et tous de Joyeuses Fêtes de fin d'année... »



CALENDRIER DES ANIMATIONS A VENIR ET DATES A RETENIR

Vendredi 14 Décembre 2018	Marché de Noël des Ecoles de 10h à 18h à la Salle Polyvalente
Samedi 15 Décembre 2018	Distribution des Colis de Noël aux Aînés (à la mairie)
Jeuudi 20 Décembre 2018	Repas de Noël des Ecoles à la cantine
Samedi 05 janvier 2019	Assemblée Générale de Loisirs & Fêtes à 18h30 au Presbytère



Tél : 02.35.04.40.41 Fax : 02.35.04.86.59
 e-mail : mairie.tourville.surarques@orange.fr
 Site de la commune : www.tourville-sur-arques.fr

Édition : DECEMBRE 2018



«Au seuil de 2019...»

Nous sommes déjà à quelques jours de 2019 !!

A cette occasion, l'ensemble du Conseil Municipal, les agents municipaux vous souhaitent de belles fêtes de fin d'année.

Rendez-vous à l'année prochaine...

Lionel AVISSE
 Maire



Joyeux Noël

VIE COMMUNALE

La commune de Tourville est soumise à l'application d'un périmètre de protection des monuments historiques, de 500 m autour de l'église Saint-Martin et du Château de Miromesnil. C'est-à-dire que toutes modifications extérieures (portail, changement de fenêtres, agrandissement de -20m², pose de fenêtres de toit, etc...) font l'objet d'une « Déclaration Préalable de Travaux » ou d'un « Permis de Construire », afin d'obtenir l'avis favorable des ABF (Architectes des Bâtiments de France). Il faut rappeler également que toute construction de plus de 20m² est soumise à une demande de « Permis de Construire ». Ces règles d'urbanisme sont bien sûr valables pour toutes les habitations de la commune, même hors de ce périmètre. Merci d'en prendre bonne note, avant de commencer vos travaux, afin d'éviter des désagréments.

PERSONNEL COMMUNAL



Il y a quelques semaines, nous avons mis à l'honneur l'équipe masculine des agents techniques.

Aujourd'hui, c'est au tour de Marie et Sonia qui vous accueillent en mairie aux heures d'ouverture. Elles pourront vous renseigner pour toutes vos démarches administratives, vous aider à accomplir vos diverses formalités, et répondre à toute autre demande.

Les « Petits » de l'école maternelle sont pris en charge par nos ATSEM : Sophie, Vanessa.

Catherine, agent d'entretien des locaux de maternelle a intégré l'équipe éducative pendant la pause méridienne et la garderie du soir.

Merci à elles pour leur travail et leur patience !!



NETTOYONS LA NATURE

Comme au printemps dernier, les élèves de l'école élémentaire, accompagnés des enseignantes et des parents d'élèves ont pu à nouveau renouveler l'opération « nettoyons la nature ». Trois actions ont été menées dans trois secteurs de la commune. Cela nous a permis de récolter 21 kilos de déchets au total. Un grand merci à tous pour cette sensibilisation.



MARCHE DE NOEL DES ECOLES



Le marché de Noël aura lieu le **Vendredi 14 Décembre 2018 de 10h à 18h à la Salle Polyvalente** de la commune.

Ce marché est ouvert à tous !! Les enfants de maternelle chanteront le matin vers 11 heures, les enfants de l'école élémentaire et les "grands de l'école maternelle" chanteront l'après-midi vers 16h.

Vous aurez la possibilité d'acheter des objets confectionnés par les parents, des gâteaux faits maison afin de récolter de l'argent pour les coopératives scolaires.

Une buvette sera mise à disposition et une vente de "Tartiflette" à emporter (selon la disponibilité) sera organisée par une maman d'élève.

CEREMONIE DU 11 NOVEMBRE

Une bonne cinquantaine d'habitants du village, dont une vingtaine d'enfants de l'école primaire, accompagnés de leur institutrice, Madame Fournier, se sont retrouvés devant le monument aux morts de la commune, dans le cadre de la commémoration du centenaire de l'Armistice du 11 novembre 1918. Un hommage a été rendu à nos soldats, décédés pendant la guerre 1914-1918, dont les noms sont gravés sur le monument, et une gerbe y a été déposée. Après avoir remercié tous ceux qui se sont déplacés pour cette commémoration, Madame Boulais, 1^{ère} adjointe, a lu le message du Président de la République. La cérémonie s'est terminée par une Marseillaise, jouée au saxophone par Mr Blocquet, et chantée par les enfants avec fierté et par toute l'assistance. Nous tenions à remercier Mr Blocquet par sa présence et sa participation à l'évènement. Enfin le « pot de l'Amitié » a été partagé à la mairie.



ILLUMINATIONS DE NOEL

Le temps de la magie de Noël approche à grands pas. A cette occasion, Tourville a revêtu ses habits de fête : illuminations de Noël sur la place du Calvaire, sur la façade de la mairie, et celle de l'école Maternelle.



LOISIRS ET FETES

L'association « Loisirs & Fêtes » a organisé sa traditionnelle harengade le 17 novembre dernier. Les participants ont pu déguster des toasts à la rilette de hareng accompagnés d'un kir normand, le hareng à l'escabeche, deux harengs grillés avec pommes de terre. Le repas s'est conclu par du fromage de Neufchâtel puis un grillé aux pommes (merci à Mr Boivin). Bien agréable moment partagé avec une quarantaine de participants !!



Photo des Informations Dieppoises

Loisirs & Fêtes a participé à l'opération Octobre Rose, en remettant un chèque de 200 euros ainsi que l'argent récolté lors d'une randonnée pédestre fin octobre à la recherche du cancer du sein, L'Assemblée Générale de l'association se tiendra le samedi 05 janvier 2019 au presbytère, suivie de la dégustation de la galette des rois.

GOUTER DES AINES A MIROMESNIL

Le 18 novembre dernier, le goûter des « Aînés » a eu lieu à Miromesnil comme depuis plusieurs années, une vingtaine de personnes était présente. Madame Romatet a organisé une visite d'une partie du château, appréciée par les participants. Après quelques parties de cartes et jeux de dominos, un très bon goûter leur a été servi. Un moment partagé bien agréable !!



« Le petit mot de Marie »

« Le jeudi 8 novembre a eu lieu dans la salle du presbytère le goûter des aînés, malheureusement, ce fut le dernier. Le C.C.A.S. met fin à cette activité et le regrette vivement, faute de participants. Je tiens à remercier les personnes qui étaient fidèles à notre petit rendez-vous. Vous m'avez beaucoup apportée. Merci »

Marie

COLIS DE NOEL

La Distribution des colis de Noël "aux Aînés" aura lieu le Samedi 15 Décembre 2018 de 10h00 à 13h00 à la Mairie.

Un café d'accueil vous sera servi chaleureusement afin de passer un moment convivial.



A SAVOIR

Si vous avez déménagé récemment, y compris au sein de la commune, pensez à vous inscrire sur la liste électorale afin de pouvoir voter lors des élections européennes de 2019, qui auront lieu le Dimanche 26 Mai 2019 en France.

NOUVEAU : VOUS POUVEZ PROCEDER A VOTRE INSCRIPTION JUSQU'AU 31 MARS 2019 !

Vous êtes habitant de Tourville ou vous êtes citoyen majeur français ? Pensez à vous inscrire sur la liste électorale dès maintenant, même si aucune élection n'est actuellement prévue avant les élections européennes de 2019. Si vous avez eu 18 ans dans l'année, pensez à vous inscrire aux heures d'ouverture de la mairie.